



COMpte-REndU

La séance du conseil de quartier s'est déroulée dans les locaux de La Paillette MJC

L'accueil des participant.es s'est fait dès 18h00 et les travaux ont démarré à 18h20 par une introduction de Valérie Binard, conseillère municipale déléguée au quartier 3 Bourg l'Évêque, La Touche, Moulin du Comte

L'ordre du jour a été annoncé aux 45 habitant.es présent.es pour cette seconde réunion du conseil de quartier nouvelle formule :

- Aménagements de la rue de Brest
- Vote des subventions
- Élection des co-animateurs.rices du conseil de quartier
- Mise en place des groupes de travail



1. Présentation des aménagements de la rue de Brest par Jérôme Bazin, Responsable de l'unité Travaux Entreprises de la Direction de la Voirie (DVE) à Rennes Métropole

Les travaux visent prioritairement à sécuriser les traversées piétonnes de la rue de Brest. Pour ce faire, il est prévu un élargissement du terre-plein central végétalisé afin de diminuer le nombre de voies et ainsi réduire la longueur des traversées piétonnes.

Les travaux se déroulent du 2 mai au 24 juin 2022. La circulation s'effectue de façon réduite au droit des travaux mais elle sera maintenue. Quant au stationnement il est interdit au droit et à l'avancement des travaux.

La présentation a appelé plusieurs remarques de la part des participant.es :

Remarques	Éléments de réponse
Le projet présenté est-il figé ou peut-il être amendé ?	Le projet est finalisé et sa réalisation est en cours. C'est un projet de sécurisation sans réaménagement en profondeur. Les remontées de terrain au service "sécurité routière" démontraient une urgence à intervenir qui ne peut attendre le résultat des études sur le devenir de la rue de Brest.
Quelles sont les réflexions sur le devenir de la rue de Brest ?	Cet axe est concerné par les études sur le déploiement du réseau de trambus envisagé à l'échelle de Rennes Métropole, dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain. Il s'agit d'un transport en commun en site propre reliant, au-delà de la rocade, les communes à Rennes, en prolongement du métro. Actuellement, il y a encore des incertitudes sur le plan de circulation sur le secteur de la rue de Brest et ses conséquences en termes d'aménagement.
Ces passages piétons étant dangereux, peut-on mettre des panneaux de signalétiques lumineuses ?	Ce type de panneaux sont réservés aux écoles. Les multiplier serait contre-productif car les conducteurs n'y feraient plus attention.
Le panneau lumineux indiquant rue de Brest l'occupation des places de stationnement est trop lumineux et "masque" les autres panneaux	La Direction de la Voirie Entreprises (DVE) va vérifier l'accumulation des panneaux et leur cohérence
Comment seront matérialisées les traversées ? Y aura-t-il un dos d'âne ?	Le traitement de ces traversées sera classique avec un revêtement en résine en encadrement pour plus de contraste
La rue de Brest va-t-elle rester à 50km/h ?	Elle a vocation à rester à 50km/h
Le bus de la ligne 31 après ouverture du métro ne passera plus sur cette rue, il n'y aura plus de couloir bus. Pourrait-on le réinvestir différemment ?	Cette question va se poser dans le cadre du devenir de cette rue avec le trambus

La présentation du projet d'aménagement de la rue de Brest a conduit les habitant.es à se questionner sur d'autres sujets de l'espace urbain, et ont profité de la présence de Jérôme Bazin pour questionner les services de la métropole. Ce dernier a pu leur apporter des réponses, dont voici une synthèse :

Sujet évoqué	Éléments de réponse
Rue de Brest devant les horizons, le passage piéton est dangereux et la nuit il y a une zone d'ombre	La Direction de la Voirie Entreprises va vérifier ce constat.
Rue Vaneau, carrefour avec rue de Brest, les feux tricolores sont trop courts pour les piétons : les piétons à mobilité réduite, les parents avec enfants, les poussettes n'ont pas le temps de traverser	La Direction de la Voirie Entreprises va interpellier le service. Il y a déjà eu des rencontres sur site par rapport à ce problème mais les feux sont coordonnés entre eux ; le changement de durée a des impacts multiples.
Les cycles semblent parfois prioritaires par rapport aux piétons aux différents carrefours (Place de Bretagne carrefour Lorient- Guilloux, ...) ; Or, la cohabitation est dangereuse. Il y a également une discontinuité sur les parcours des cycles	La montée en puissance depuis 5 ans de la circulation des cycles bouscule la façon d'aménager les espaces et certains plus anciens ne sont plus adaptés à cette nouvelle réalité. La ville évolue sans cesse et les aménagements s'adaptent au fur et à mesure.
Rue de Brest, les cycles circulent sur le trottoir entre l'Hôpital et l'Université alors qu'il y a de l'espace pour faire une piste cyclable bi-directionnelle	La Direction de la Voirie Entreprises avait étudié cette option. Il faut l'étudier à nouveau

Carrefour Verdun-Brest, les livraisons de la pharmacie se font sur le trottoir, comment améliorer la situation ?	La Direction de la Voirie Entreprises va étudier le phénomène afin de trouver une solution
Carrefour Verdun-Brest , le non-remisage de poubelles pose problème sur les trottoirs	Il faut identifier les adresses et relayer ce problème au service "déchets" qui va envoyer un courrier aux propriétaires ou syndic pour rappeler les règles
Comment travailler avec les services de voirie et de mobilité urbaine en amont sur les projets ?	Il y a concertation avec les habitant.es et les riverain.es en amont d'un projet. Cela peut être discuté en conseil de quartier ou en groupe de travail spécifique également.

Jérôme Bazin a entendu les préoccupations des participant.es et va engager des discussions avec les services concernés par les problématiques relevées.

2. Le vote des subventions du conseil de quartier

Le conseil de quartier dispose d'une enveloppe annuelle de 8 000€ pour soutenir des projets qui participent au développement et à l'animation locale. Les subventions seront étudiées par l'équipe d'animation (élue de quartier, directeur de quartier, et co-animateur.rices du conseil de quartier) avant d'être présentées en conseil de quartier pour validation.



Pour cette séance et au regard du calendrier, il est proposé de soumettre directement les demandes de subvention à l'ensemble des membres de l'assemblée.



Porteur de projet	Évènement	Montant de la subvention
Association du Bourg l'Évêque	Journal du quartier 3 - La fabrique de l'Ille	642€
	Les Fleurs du Mail 2022	1 100€
Comité de Quartier Lorient St-Brieuc Moulin du Comte	Braderie de Moulin du Comte	425€
Les pies Chicaillent	Concert gratuit cours école Papu	800€
Association Ti-Mad	La quinzaine bio	500€

Les subventions ont été validées pour un montant global de 3 467€.

3. L'élection des animateur.rices du conseil de quartier

4 candidat.es se sont porté.es volontaires pour être animateur.rices du conseil de quartier, soit le nombre maximum autorisé par le cadrage de la fabrique citoyenne. Il a donc été proposé de voter à mains levées sur la base d'une opposition ou d'une abstention à cette configuration. À l'issue de cet appel, les 4 candidat.es ont été élu.es par l'assemblée des habitant.es et peuvent donc endosser leur nouvelle fonction.

	<p>Claire-Marie BOMARD Habitante du Mail depuis 10 ans et depuis peu de Moulin du Comte, Claire-Marie Bomard se porte volontaire pour être co-animatrice du quartier avec Romain, Jean-Luc et Paola pour participer à la vie du quartier. Agée de 40 ans et mère de 2 enfants, elle vit dans le quartier et y a implanté son agence d'urbanisme et de paysage.</p>
	<p>Paola CALDARELLA Paola Caldarella a 57 ans et habite à Rennes depuis 30 ans, et le quartier de la Touche depuis presque 20 ans. Elle est maman de trois filles et mamie de quatre petits-enfants. Après avoir tenu une boutique de couture à Rennes pendant 12 ans, elle donne des cours de couture aux particuliers et dans diverses associations depuis 5 ans. Elle est ravie de participer en tant que co-animatrice sur le quartier de la Touche pour améliorer le quartier.</p>

	<p>Romain CONESA Initialement voyageur, Romain Conesa est maintenant infirmier en santé publique et Rennais. Il aime sa ville et son quartier de Bourg l'Évêque. La notion de démocratie locale et de participation citoyenne l'intéresse, c'est pourquoi il souhaite s'investir comme co-animateur</p>
	<p>Jean-Luc PERARD Jean-Luc Pérard a découvert Bourg l'Évêque il y a 45 ans et s'y est plu puisqu'il y habite toujours. Il est impliqué dans la vie associative pour offrir aux habitants des activités de loisirs variées permettant les rencontres et le partage de moments conviviaux. Co-animateur il souhaite faciliter les relations avec les services municipaux pour trouver les meilleures solutions aux questions soulevées par les participants au conseil de quartier.</p>

4. Mise en place des groupes de travail

Les conseils de quartiers offrent la possibilité aux participant.es de mettre en place des groupes de travail sur des sujets transversaux ou dédiés à un projet particulier.

Chaque groupe de travail est géré par un référent qui anime les travaux et rend compte au conseil de quartier des réalisations. Ce référent est appuyé par la Direction des Quartiers Ouest (DQO) pour la conduite du groupe de travail.

Plusieurs habitant.es ont manifesté un intérêt à être responsable d'un groupe de travail :

Groupe de travail	Pilotage
Aménagement du secteur Marbeuf	Mme Tyrant Mme Berland
Lutte contre l'isolement, favoriser le lien social	M. Marquet
Mieux vivre ensemble	M. Leguerinel
Mobilité	M. Pérard

Les membres qui souhaitent s'inscrire peuvent contacter la DQO: dqo@ville-rennes.fr

Un point d'étape sera fait lors de la prochaine séance du conseil de quartier.

La séance est levée à 20h30 et un pot de clôture est proposé aux habitant.es.

La prochaine séance est programmée, le :
Mardi 14 juin à 18h00
à la Maison de Quartier La Touche
(6 rue Cardinal Paul Gouyon)
